

ÉVALUER LE RISQUE RESPONSABILITÉ CIVILE DES PROFESSIONNELS EXERÇANT DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA447	2 jours - 14 h	Expertise	Présentiel ou à distance	1498,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 04/12/2025 au 05/12/2025

OBJECTIFS

- Analyser un risque de responsabilité civile pour des activités exercées dans l'environnement numérique
- Définir les points nécessaires à l'évaluation et à la maîtrise des risques
- Identifier les limites des contrats de RC entreprise et de Prestations de services
- Délimiter la frontière entre un contrat RC ESN et un contrat Cyber
- Analyser les risques de mise en jeu d'un contrat RC au regard de la souscription d'une activité de conseil en entreprise non réglementée

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Apports techniques et juridiques, illustrations pratiques dont l'objectif est de permettre aux collaborateurs une meilleure évaluation des risques numériques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages et responsabilité civile des entreprises, formateur expert de l'Ifpss

PROGRAMME

- A. Présentation des principales activités du numérique
 - 1. Hébergeurs et Fournisseurs d'accès à internet
 - 2. Fournisseurs de solutions en mode SAAS
 - 3. Création de sites internet
 - 4. Web marketing
 - 5. Administration, gestion de site (webmastering)
 - 6. Développement et installation de logiciels sur-mesure
 - 7. Vente et maintenance de progiciels
 - 8. Infogérance (maintenance et réparation)
 - 9. Réparation d'ordinateurs
 - 10. Activités en régie
- B. Cadre juridique auquel sont soumises les entreprises de services numériques
 - 1. Responsabilité des Fournisseurs d'accès et des hébergeurs
 - 2. RGPD - La RC perte de données
 - 3. Responsabilité professionnelle
- C. Offre RC à destination des entreprises du numérique
 - 1. Garanties de base
 - 2. Limites de la garantie Cyber en Responsabilité civile
 - 3. Exclusions
 - 4. Conditions de souscription
- D. Critères de souscription et Cartographie des risques des entreprises de services numériques
 - 1. Présentation de la méthode AMDEC
 - 2. Cartographie des risques pour chaque activité présentée
 - 3. Cas pratiques d'analyse des risques par activité
 - 4. Points de vigilance
 - 5. Conditions de souscription
- E. Présentation des risques relatifs aux différentes activités de soutien et de conseil en entreprise (RH, optimisation des coûts, organisation...)
 - 1. Obligations contractuelles
 - 2. Engagements contractuels aggravants - Analyse
 - 3. Eligibilité à la souscription
 - 4. Cas pratiques
 - 5. Questions/Réponses

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Souscripteurs
Gestionnaires de contrats
Chargés de clientèle
Agents généraux
Courtiers
Concepteurs de produits

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1498,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 07/12/2025 à 14:52